

Conditions Générales de l'application Visa Airport Companion

Dernière mise à jour : 9 août 2024

1. GÉNÉRAL

1.1 Bienvenue sur la page des Conditions Générales (« Conditions Générales ») du programme Visa Airport Companion (« VAC »).

1.2 Les Services (tels que définis ci-dessous) sont fournis par DragonPass International Ltd, situé au 173a Ashley Road, Hale, Altrincham, Cheshire WA15 9SD, Royaume-Uni.

1.3 Lorsque vous lisez ces Conditions Générales, veuillez noter que les termes « vous », « votre » et « utilisateur(s) » font référence à la/aux personne(s) nommée(s) sur la/les carte(s). Les termes « nous », « notre », « nos » et « DragonPass » désignent DragonPass International Ltd et ses successeurs et ayant-droit. Celui ou celle qui utilise les Services est désigné(e) sous le nom de « Membre VAC ».

1.4 En utilisant ou accédant à nos Services, vous acceptez ces Conditions Générales et êtes dans l'obligation de vous y conformer. Veuillez les consulter avant d'utiliser nos Services.

2. DÉFINITION

2.1 Dans ces Conditions Générales :

(a) **Appli** ou **Application** désigne l'application mobile Visa Airport Companion développée par DragonPass, disponible sur iOS et Android à la demande de Visa et au nom de Visa au profit des titulaires éligible de carte Visa.

(b) **Identifiants de membre de VAC** désigne tout identifiant numérique de membre portant le nom de VAC et/ou la marque de service de DragonPass émise par nous conformément aux présentes Conditions Générales, ainsi que toute substitution, tout remplacement ou tout renouvellement de celle-ci.

(c) **Carte éligible** désigne une carte Visa valable délivrée par un distributeur dans la zone CEMEA, que VISA a indiqué ou pourrait indiquer comme valable pour VAC.

(f) **Carte valable** désigne une carte éligible qui est valable pour pouvoir faire valoir les avantages/accéder aux Services. Un contrôle de validité sera réalisé à l'inscription d'une nouvelle carte éligible, et un contrôle de validité pourra être mené à différents moments du parcours utilisateur. Un contrôle de validité/authentification peut également être requis via la plateforme de votre distributeur pour garantir un niveau additionnel d'authentification.

(g) **Distributeur** désigne une institution financière membre de Visa qui délivre des cartes éligibles aux utilisateurs.

(h) **Prestataires de service** désigne les fournisseurs des salons auxquels les membres VAC obtiendront l'accès.

(i) **Zone CEMEA** désigne tous les pays dans la zone Visa CEMEA tels qu'indiqués dans la liste des pays dans l'annexe 1, qui sont susceptibles de changer de temps à autre.

3. SERVICES DRAGONPASS

3.1 Nous fournissons les services suivants (les « Services ») aux membres VAC :

(a) Accès au salon

(b) Appli

4. INSCRIPTION AU COMPTE DE MEMBRE VAC

4.1 Vous êtes tenu(e) de fournir des informations complètes et véridiques à tout moment lors de l'inscription comme membre VAC.

4.2 Pour s'inscrire en tant que membre VAC et accéder aux Services, vous devez être majeur(e) selon la législation applicable dans votre pays de résidence, légalement apte à conclure un contrat, ne pas être interdit(e) par quelque loi applicable, et être le titulaire légal de la carte éligible.

4.3 DragonPass se réserve le droit de suspendre ou de résilier votre compte VAC à sa seule discrétion, sans préavis préalable ni remboursement, si les informations fournies sont considérées par DragonPass comme fausses, incorrectes et/ou incomplètes.

4.4 Vous êtes seul(e) responsable de la mise à jour des informations de votre compte VAC.

4.5 Ni VISA ni DragonPass ne seront tenus responsables si votre compte VAC est résilié en raison de l'absence de mise à jour des informations relatives au compte.

4.6 Votre adhésion VAC est différente de votre adhésion auprès des prestataires de salons et n'est pas interchangeable. Pour vous inscrire en tant que membre VAC, vous devez le faire directement auprès de VAC. Vous pouvez demander une résiliation de votre adhésion VAC au moyen du formulaire de contact dans l'application.

5. FONCTIONNEMENT DE L'APPLICATION

Une fois inscrit, le membre VAC peut naviguer sur l'application et aura accès aux Services via un lien spécifique à chaque service. Chaque Service peut présenter des conditions, limites et prérequis différents auxquels le membre VAC doit se conformer pour accéder aux salons d'aéroports tel que décrit dans la section 6.

6. RÉGULATION DES SERVICES

6.1 Salon

(a) Les membres VAC bénéficieront d'un accès aux salons d'aéroports (« **salons** ») visibles dans l'application. Des prestations gratuites pouvant être utilisées par les membres VAC sont proposées, et selon le programme de fidélité appliqué, ces prestations peuvent être utilisées par leurs invités. Lorsque les membres VAC disposent d'un nombre limité de prestations et qu'ils les ont utilisées, le prix d'accès à un salon spécifique est affiché dans l'application au moment de l'achat (néanmoins, la facturation ou le paiement peuvent être traités jusqu'à six mois après la date d'achat).

Remarque : Cette fonctionnalité peut être différente pour certains utilisateurs de la zone CISSEE (définie dans l'annexe), Kosovo, Soudan, de Tunisie et d'Égypte.

(b) L'adhésion à VAC n'est pas transférable et est valable uniquement jusqu'à sa date d'expiration. L'abonnement VAC ne peut pas être utilisé par une personne autre que l'utilisateur.

(c) Vous devez présenter votre identifiant de membre VAC pour profiter de votre service d'accès au salon. La liste des salons est disponible dans l'application.

(d) L'accès au salon pour les détenteurs de la carte et pour les invités (compris ou non dans les programmes de prestations de votre carte éligible) sera défini par votre distributeur.

(e) Toutes les visites de salon achetées peuvent être utilisées jusqu'à expiration de l'abonnement VAC.

(f) Si l'utilisateur se présente avec des invités au salon, ceux-ci doivent être à bord du même vol pour profiter de l'accès salon en utilisant la même adhésion VAC.

(g) Le service de salon est gratuit pour les enfants de moins de 2 ans. Pour les enfants de 2 ans ou plus, les frais standard s'appliquent. Néanmoins, l'accès aux enfants plus âgés peut être gratuit, à la discrétion des salons.

(h) DragonPass peut modifier les frais ou prix des visites au salon de temps en temps et le prix affiché sur l'application le plus récemment prévaudra lors de l'accès au salon.

(i) Tout accès au salon sera fixé à 2+ heures par visite, par entrée sauf indication contraire. La durée d'accès est propre à chaque salon.

(j) La disponibilité des services et/ou d'accès au salon est soumise à la capacité des Prestataires de service et peut ne pas être disponible en cas de forte affluence causée par des retards de vols ou d'autres raisons indépendantes de la volonté de DragonPass.

(k) Ni Visa ni DragonPass ne seront tenus responsables de toute perte ou conséquence causée par un vol manqué ou par le retard d'un vol en raison de l'utilisation des services de salon.

(l) Vous serez responsable de tout dommage au Prestataire de service occasionné par vous ou vos invités lors de l'utilisation du service de salon.

(m) Visa n'est responsable d'aucune modification concernant les frais/prix des visites de salon ou l'indisponibilité des services de salon pour quelque raison que ce soit.

(n) Ni Visa ni DragonPass ne seront tenus responsables des fermetures de salons et de l'impossibilité/l'indisponibilité d'accès aux salons pour force majeure, causes extérieures, régulations ou ordres gouvernementaux, et/ou urgences sanitaires.

(o) DragonPass se réserve le droit d'amender, de révoquer, de modifier ou d'ajouter aux conditions générales de tout accès au salon ou de mettre fin à tout accès au salon ou à l'une de ses conditions générales à son entière discrétion et à tout moment sans aucune responsabilité ou préavis.

(p) Les comportements inappropriés et conduites discriminatoires sont strictement interdits et tout individu qui s'y adonne pourra être banni et/ou expulsé des salons. Les comportements inappropriés comprennent, sans s'y limiter, l'intimidation, le harcèlement, les menaces, les comportements violents, le vandalisme et autres conduites pouvant perturber la tranquillité et la sécurité des employés et des autres utilisateurs. Les conduites discriminatoires désignent tout comportement discriminant ou nuisant aux employés et autres utilisateurs en raison de leur origine ethnique ou nationale, religion, âge, statut marital, orientation sexuelle ou autre caractéristique personnelle. Les conduites discriminatoires comprennent, sans s'y limiter, les commentaires offensifs, insultes, blagues ou tout autre comportement qui pourrait occasionner un inconfort, une humiliation ou un embarras chez les employés et/ou les autres utilisateurs. En cas d'observation ou de réception d'une plainte pour conduite inappropriée ou discriminatoire, DragonPass et/ou le Prestataire de service peuvent prendre toute mesure jugée appropriée, y compris l'interdiction d'accès et l'expulsion du salon, ainsi que l'interdiction d'entrée future.

(q) Des frais supplémentaires peuvent être requis par certains salons en plus du droit à l'utilisation des salons par les membres VAC. Ces frais seront payés directement par le membre VAC au salon dans la devise de son choix. *Par exemple : Un salon au Royaume-Uni peut exiger le paiement d'un droit d'entrée de 5 £ à toute personne utilisant le salon en plus de toute prestation utilisée.*

6.2 Liste limitée de salons

Certains programmes de cartes éligibles dans certaines zones peuvent inclure une liste limitée de salons signifiant que les détenteurs de cartes éligibles ne peuvent utiliser leurs prestations d'accès aux salons que dans des salons spécifiques.

6.4 Politique d'utilisation équitable

Les règles d'utilisation équitable s'appliquent en fonction de l'heure et du lieu (voir ci-dessous). Une fois qu'une prestation est utilisée, aucune autre prestation ne peut l'être. Cependant, l'utilisateur peut choisir de payer avec sa carte éligible enregistrée.

- (a) Les membres VAC originaires des zones CCG, NALP et SSA (veuillez consulter la « Liste des pays » en annexe) ne peuvent pas utiliser plus d'une prestation sur une période de trois heures.
- (b) Les membres VAC provenant de la zone CEISEE (veuillez consulter la « Liste des pays » en annexe) bénéficiant d'un programme d'accès illimité aux salons peuvent utiliser jusqu'à 3 prestations sur une période de 24 heures (et si le programme le permet, l'accès au salon comprend également l'accès des invités du membre au salon, sans limitation du nombre de visite des invités).

6.5 Récompenses basées sur les dépenses

6.5.1 Les détenteurs de cartes éligibles aux programmes de récompenses basées sur les dépenses peuvent bénéficier de prestations supplémentaires d'accès aux salons s'ils atteignent les seuils de dépenses fixés par leur distributeur. Il est important de noter qu'il existe une limite maximale au nombre de prestations pouvant être obtenues, limite qui est spécifiée par le distributeur (et non par DragonPass). Veuillez donc vérifier auprès de votre distributeur si vous souhaitez recevoir des prestations supplémentaires d'accès aux salons.

6.5.2 Les programmes de dépenses récurrentes offrent aux détenteurs de cartes la possibilité de gagner périodiquement des prestations supplémentaires d'accès aux salons, sous réserve de l'atteinte des seuils de dépenses spécifiés par le distributeur.

6.5.3 Les programmes de dépenses récurrentes sont ceux qui fournissent aux détenteurs de cartes des prestations supplémentaires de manière continue si le seuil de dépenses est atteint. Lorsque le seuil de dépenses est atteint pour la période de dépenses 1, des prestations supplémentaires seront fournies. Cependant, si le seuil de dépenses n'est pas atteint pour la période de dépenses 2, aucun avantage supplémentaire ne sera accordé. Les périodes de dépenses récurrentes peuvent être uniques à chaque programme et seront spécifiées aux détenteurs de cartes par le distributeur. Par exemple : Si une dépense transfrontalière de 1 \$ est atteinte entre le 1^{er} janvier et le 31 mars, 2 prestations supplémentaires sont accordées aux détenteurs de cartes à utiliser entre le 1^{er} avril et le 30 juin. Une fois la période de dépenses récurrentes terminée, le détenteur de la carte reviendra à ses prestations de base. Le détenteur aura accès au montant restant de ses prestations de base. Les prestations de base ne seront pas renouvelées avant l'année civile suivante. Une fois les prestations de base consommées, le détenteur de la carte passera au mode de paiement en fonction de l'utilisation des Services (« PAYG ») pour son accès aux salons et les avantages associés, lorsque le PAYG est possible.

7. DROITS D'AMENDEMENT DE DRAGONPASS

7.1 DragonPass se réserve pleinement le droit de modifier, révoquer ou résilier ces Conditions Générales à tout moment, sans préavis, et de rendre les modifications immédiatement effectives. Les Conditions Générales mises à jour seront téléchargées dans l'application. DragonPass peut créer des notifications préalables ou des périodes de transition pour améliorer l'expérience utilisateur, mais de telles mesures seront prises à la seule discrétion de DragonPass, car il est de votre responsabilité de vérifier régulièrement ces Conditions Générales pour vérifier votre acceptation de celles-ci.

7.2 En cas de désaccord avec ces Conditions Générales, nous vous invitons à cesser d'utiliser nos Services. L'utilisation de nos Services signifie que vous avez accepté toutes ces Conditions Générales.

8. ACCÈS À NOS SERVICES

8.1 Nos Services sont destinés aux utilisateurs qui ont créé un compte chez nous. Nous proposons divers plans d'accès à l'adhésion qui seront choisis et déterminés par votre distributeur, et les détails de ceux-ci vous seront communiqués par votre distributeur (et non par nous, veuillez donc vous rapprocher de votre distributeur si vous avez des questions).

8.2 Nous ne garantissons pas que nos Services, ou tout contenu, seront toujours disponibles ou ininterrompus. L'accès à nos Services est autorisé sur une base temporaire. Nous sommes en droit de suspendre, retirer, interrompre ou modifier tout ou partie de nos Services sans préavis. Nous déclinons toute responsabilité à votre égard si, pour quelque raison que ce soit, nos Services sont indisponibles à tout moment ou pour toute période.

8.3 Il vous incombe de prendre toutes les dispositions nécessaires pour avoir accès à nos Services.

8.4 Vous êtes également responsable d'assurer que toutes les personnes qui accèdent à nos Services par le biais de votre connexion Internet aient connaissance des présentes Conditions d'utilisation et des autres conditions applicables, et qu'elles les respectent.

8.5 Vous vous engagez à être entièrement responsable de votre compte VAC, et à être responsable de chaque utilisation de votre compte VAC, pour tout acte, omission, report, transaction ou autre. Sans limiter la généralité de ce qui précède, vous êtes donc entièrement responsable de chaque action, omission et transaction faite via votre compte, et ni DragonPass ni votre distributeur n'est tenu de vérifier l'authenticité des transactions faites sur votre compte avant que DragonPass et/ou votre distributeur n'agissent sur ces transactions.

9. UTILISATION DES SERVICES

9.1 Nous nous réservons le droit à tout moment (sans obligation) de supprimer ou de refuser de distribuer tout contenu sur les Services, de poster (ou ne pas poster) tout avis ou retours que vous nous faites, de suspendre ou de résilier des utilisateurs, et de récupérer des noms d'utilisateur sans responsabilité ni notification envers vous. Nous nous réservons également le droit d'accéder, de lire, de conserver et de divulguer toute information que nous jugeons raisonnablement nécessaire pour (i) satisfaire à toute loi, réglementation, procédure légale ou demande gouvernementale applicable, (ii) faire respecter ces Conditions Générales, y compris les enquêtes sur les violations potentielles des présentes, (iii) détecter, prévenir ou traiter autrement les fraudes, la sécurité ou les problèmes techniques, (iv) répondre aux demandes d'assistance des utilisateurs, ou (v) protéger les droits, la propriété ou la sécurité de DragonPass International Limited, de ses utilisateurs et du public.

9.2 Nous ne garantissons pas que nos Services sont sécurisés ou exempts de bogues ou de virus. Vous êtes responsable de la configuration de votre technologie de l'information, de vos programmes informatiques et de votre plate-forme afin d'accéder à notre site. Vous devez utiliser vos propres logiciels antivirus et prendre des mesures de sécurité pertinentes supplémentaires.

9.3 Il est interdit de procéder à l'une des opérations suivantes lors de l'accès aux Services ou de

leur utilisation : (i) accéder, altérer ou utiliser des zones non publiques des Services, nos systèmes informatiques ou des systèmes de livraison technique de nos vendeurs et autres fournisseurs ; (ii) sonder, scanner ou tester la vulnérabilité de tout système ou réseau ou violer ou contourner toute mesure de sécurité ou d'authentification ; (iii) accéder ou rechercher ou tenter d'accéder ou de rechercher les Services par tout moyen (automatisé ou autre) autre que par le biais de nos interfaces publiées actuellement disponibles et fournies par nous (et uniquement conformément à ces Conditions), (l'extraction de contenu des Services sans notre consentement préalable est expressément interdite) ; (iv) falsifier tout en-tête de paquet TCP/IP ou toute partie de l'information d'en-tête dans un e-mail ou une publication, ou utiliser de quelque manière que ce soit les Services pour envoyer des informations d'identification de source modifiées, trompeuses ou fausses ; ou (v) interférer ou perturber (ou tenter de le faire) l'accès d'un utilisateur, d'un hôte ou d'un réseau, y compris, sans s'y limiter, en envoyant un virus, un cheval de Troie, un ver, une bombe logique ou tout autre matériel malveillant ou technologiquement nuisible, en surchargeant, en inondant, en envoyant des spams, en bombardant les Services de courriers électroniques ou en créant un script pour la création de contenu de manière à interférer avec les Services ou à créer une charge excessive sur ceux-ci.

9.4 Nous signalerons toute violation de ce type aux autorités compétentes chargées de l'application de la loi et nous coopérerons avec ces autorités en leur divulguant votre identité. Dans le cas d'une telle violation, votre droit d'utiliser nos Services cessera immédiatement.

10. RESPONSABILITÉ EN CAS DE VIOLATION

10.1 Vous avez accepté de sauvegarder les intérêts de DragonPass, Visa et des autres utilisateurs. En cas de violation d'une loi, d'un règlement ou des présentes Conditions Générales causant des dommages ou des pertes à DragonPass, Visa, aux Prestataires de service ou à un tiers, vous serez seul responsable de tous les dommages et pertes causés.

10.2 Si vous subissez une perte due à une interruption de service causée seulement par DragonPass, DragonPass sera uniquement responsable des pertes directes causées par cette interruption de service dont DragonPass est directement responsable, sous réserve des exclusions et des limitations de responsabilité énoncées à la section 12 ci-dessous

11. LIMITATION DE LA RESPONSABILITÉ

11.1 En aucun cas, DragonPass ou Visa ne seront responsables des pertes ou des dommages directs, indirects, spéciaux, punitifs, exemplaires ou consécutifs de quelque nature que ce soit découlant de l'utilisation ou de l'accès à nos Services, y compris la perte de profit ou autre, qu'elle ait été envisagée ou non par les parties ou qu'elle soit fondée sur une rupture de contrat, un délit civil (y compris la négligence), la responsabilité du produit ou autre. Dans les limites autorisées par la loi, ni DragonPass ni Visa ne pourront être tenus responsables envers vous pour un montant excédant celui que vous avez versé à DragonPass pour la prestation à l'origine de votre réclamation.

11.2 DragonPass et Visa déclinent toute responsabilité envers vous pour tout dommage ou altération de votre équipement, y compris, mais sans s'y limiter, l'équipement informatique, les appareils de poche ou les téléphones mobiles, résultant de l'installation ou de l'utilisation de l'application, de notre site, de nos contenus et d'autres Services.

11.3 Les présentes Conditions Générales n'ont pas pour effet d'exclure ou de limiter la responsabilité de DragonPass en cas de décès ou de dommages corporels causés par une négligence ou en cas de fraude ou de déclaration frauduleuse ou toute autre responsabilité qui ne peut être exclue ou limitée en vertu de la loi applicable.

11.4 L'utilisateur accepte et reconnaît que la seule responsabilité de DragonPass est celle des Services, c'est-à-dire rendre possible l'accès aux salons via l'application. Tous les salons, équipements et services présentés ici sont fournis par des Prestataires de service tiers qui ne sont pas sous le contrôle ou la supervision de DragonPass ou Visa, ce qui signifie que ni DragonPass ni Visa ne seront tenus responsables de vos expériences dans les salons.

11.5 Visa n'est le prestataire d'aucun des Services. Visa et ses filiales ne sont responsables de l'utilisation d'aucun des Services. Visa et ses affiliés ne sont pas non plus responsables des procédures judiciaires, extrajudiciaires ou de tout autre type de procédure pouvant être engagées en lien avec une réclamation pour toute sorte de responsabilité face à des dommages ou pertes pouvant découler d'événements ayant eu lieu pendant ou suite à l'exécution des Services, ou concernant la qualité, les garanties pour pertes et dommages causés par l'utilisation et la jouissance d'un Service.

12. POLITIQUE D'UTILISATION ACCEPTABLE

12.1 Vous vous engagez à ne pas vous livrer à des activités illégales, ce qui inclut, sans s'y limiter, les activités suivantes :

- (a) Incitation à la haine raciale.
- (b) Propagation d'un culte ou d'une fausse religion.
- (c) Diffusion de rumeurs qui déstabilisent la société.
- (d) Diffusion de la pornographie, de la violence et de paris illégaux.
- (e) Diffusion de contenu humiliant ou blessant pour autrui.
- (f) Changement ou suppression d'informations de l'application sans permission.
- (g) Clonage, copie, vente ou revente du Service DragonPass à des tiers à des fins commerciales.
- (h) Manquement aux protocoles sanitaires et de distance.

13. RÉSILIATION

13.1 DragonPass peut résilier votre utilisation de ses Services via votre compte membre VAC à n'importe quel moment en vous notifiant de la résiliation de votre compte.

13.2 En cas de résiliation :

(a) les droits et licences qui vous sont attribués seront immédiatement résiliés, même si l'utilisateur n'utilise pas les bénéfices déjà attribués ; et

(b) vous devez cesser toute utilisation du logiciel.

14. VIE PRIVÉE

14.1 Chaque utilisateur consent à la collecte, l'utilisation, la divulgation et le traitement de son nom, de son adresse, de son numéro de téléphone, de son adresse électronique et de toute autre information d'identification personnelle fournie par ledit utilisateur dans l'application (les « Données personnelles »). Visa et DragonPass sont réputés être des responsables conjoints du traitement des données au regard des lois applicables sur la protection de la vie privée, et chaque société est individuellement responsable de la régularité de ses activités respectives de traitement des Données personnelles. DragonPass utilisera les Données personnelles pour fournir les Services et accepte d'assumer la responsabilité principale du traitement des Données personnelles en vertu des lois sur la protection de la vie privée. Lorsque cela est nécessaire, DragonPass se soumettra aux exigences de localisation de données selon les législations applicables de protection des données. Chaque Utilisateur autorise DragonPass à envoyer, transmettre et stocker ces Données personnelles en dehors du territoire de l'utilisateur. L'utilisation des Données personnelles pour la fourniture des Services est régie par la politique de confidentialité de DragonPass <https://en.dragonpass.com.cn/info/privacypolicy>.

14.2 Chaque utilisateur a la possibilité de mettre à jour ses préférences de marketing lors de l'inscription puis via son profil sur l'application. Lorsque le consentement est donné, l'utilisateur consent à recevoir des communications marketing de la part de Visa. Pour plus d'informations sur la manière dont Visa recueille et protège vos informations personnelles, veuillez consulter l'avis global de vie privée Visa (<https://www.visa.com/privacy>).

14.3 Chaque utilisateur a la possibilité de consentir à l'utilisation par DragonPass d'outils d'analyse comportementale comme ceux qui peuvent être rendus disponibles sur l'application pour rassembler le comportement des utilisateurs pour aider à identifier des améliorations de l'expérience utilisateur. Ce consentement est entièrement optionnel. Si un utilisateur souhaite retirer son consentement à l'utilisation d'outils d'analyse comportementale, l'utilisateur peut mettre à jour ses préférences dans l'application ou par e-mail en écrivant directement à DragonPass. Pour plus d'informations, veuillez consulter la politique de confidentialité de DragonPass <https://en.dragonpass.com.cn/info/privacypolicy>.

15. DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION

Les présentes Conditions Générales sont soumises aux lois de l'Angleterre. Vous acceptez de vous soumettre à la juridiction exclusive des tribunaux d'Angleterre.

16. LANGUES

Ces Conditions Générales ont été rédigées en anglais. Si ces Conditions Générales (ou toute partie de celles-ci) sont traduites dans une autre langue, la version en anglais prévaudra.

17. SPÉCIFICITÉS RELATIVES AUX PAYS

En raison de limitations du système, les détenteurs de (i) cartes Visa débit et Visa prépayées éligibles émises en Égypte, (ii) cartes éligibles émises en Tunisie, (iii) Cartes éligibles émises au Soudan (iv) Cartes éligibles émises au Kosovo et (v) cartes éligibles émises dans la zone CEISEE et inscrits au programme VAC via le ChatBot Visa, doivent effectuer les paiements d'accès aux salons directement auprès du salon.

ANNEXE :

Liste des pays de la zone CEMEA :

Conseil de coopération du Golfe (GCC)	Afrique du Nord, Levant et Pakistan (NALP)	Communauté des États indépendants d'Europe du Sud et de l'Est (CISSEE)	Afrique subsaharienne (SSA)
Bahreïn	Afghanistan	Albanie	Angola
Koweït	Irak	Arménie	Bénin
Oman	Jordanie	Azerbaïdjan	Botswana
Qatar	Liban	Biélorussie	Île Bouvet
Arabie saoudite	Palestine	Bosnie-Herzégovine	Burkina Faso
Émirats arabes unis	Soudan	Géorgie	Burundi
	Yémen	Kazakhstan	Cameroun
	Algérie	Kosovo	Cap-Vert
	Égypte	Kirghizistan	République centrafricaine
	Libye	Macédoine	Tchad
	Mauritanie	Moldavie	Comores
	Maroc	Monténégro	République démocratique du Congo
	Tunisie	Serbie	Côte d'Ivoire

Pakistan

Tadjikistan

Djibouti

Turkménistan

Guinée équatoriale

Ukraine

Eswatini
(anciennement appelé
Swaziland)

Ouzbékistan

Éthiopie

Gabon

Gambie

Ghana

Guinée

Guinée-Bissau

Kenya

Lesotho

Libéria

Madagascar

Malawi

Mali

Île Maurice

Mayotte

Mozambique

Namibie

Niger

Nigeria

République du
Congo

La Réunion

Rwanda

Sao Tomé-et-
Principe

Sénégal

Seychelles
Sierra Leone
Somalie
Afrique du Sud
Soudan du Sud
Sainte-Hélène
Eswatini
Tanzanie
Togo
Ouganda
Sahara occidental
Zambie
Zimbabwe